



Les instruments de prédilection du légiste : scalpel, louche, sécateur... (Photo Violaine Badie)

Michel Disteldorf

Quand la mort passe aux aveux

Ses compétences ont permis d'éclairer un nombre incalculable d'affaires judiciaires. Des maux des vivants aux secrets des cadavres, Michel Disteldorf a dédié sa vie à la médecine légale. Sa spécialité, souvent dénigrée, surpasse tous les portraits qu'en font les séries TV.

Un regard presque paternel derrière ses lunettes. Un sourire à peine estompé par la concentration. Dès le premier abord, Michel Disteldorf respire la joie de vivre. De vivre pour le métier qu'il a choisi très jeune, par passion, par conviction. Difficile de croire que cet homme aux cheveux blancs côtoie la mort au quotidien. Légiste à Tarbes, dans les Hautes-Pyrénées, depuis 1986, le personnage brise à lui seul tous les a priori qui planent sur sa profession, à mi-chemin entre le médical et le judiciaire. Quand il naît en 1948 à Moyeuve (57), rien ne prédestine ce fils de mineur à prendre le chemin des morgues. Issu d'une famille modeste, le jeune homme est indépendant et ambitieux. Avant même d'avoir passé son bac, il multiplie les petits boulots en tant qu'infirmier. « Alors que je travaillais à l'hôpital de Moyeuve, un médecin est venu pratiquer une autopsie pour déterminer les causes de la mort d'un mineur. Je n'ai jamais rien vu de plus passionnant. Ça a été une révélation, le début de mon parcours initiatique. » Suite logique, Michel Disteldorf intègre la faculté de médecine de Strasbourg, se spécialise en anatomie pathologique d'abord, en médecine légale ensuite. L'interne se plaît à fréquenter les sous-sols des hôpitaux. Pour lui, rien de morbide dans ces

pratiques. En regardant la mort dans les yeux, il y voit une énigme perpétuelle. Un éternel mystère à élucider.

Depuis son premier coup de scalpel, en 1975, des milliers de corps sont passés entre ses mains. Autant de secrets qui se sont révélés sous ses doigts. Car c'est bien d'un travail d'enquêteur qu'il s'agit : « Déterminer les causes de la mort, identifier une personne dont il ne reste que des fragments osseux... En y passant du temps, on arrive toujours à retracer une partie du chemin vers la vérité. » Pour ce Sherlock Holmes en blouse blanche, un médecin légiste se doit d'être curieux. Une qualité élémentaire. « Surtout pas une curiosité malsaine, une curiosité intellectuelle. »

L'évidence est d'ailleurs le pire ennemi des enquêtes. Meurtre ? Suicide ? À chaque découverte de corps, toutes les possibilités doivent rester ouvertes. « Durant ma carrière, j'ai été appelé suite à la découverte d'un homme, la gorge tranchée. Pas par pas, goutte de sang par goutte de sang, une pérégrination de deux heures nous a permis de découvrir qu'il s'était ouvert lui-même, avant de continuer à marcher... sur 75 mètres ! » Son intarissable soif de connaissance pousse Michel Disteldorf à collectionner les diplômes.

Des milliers de corps sont passés entre ses mains. Autant de secrets qui se sont révélés sous ses doigts.

« L'éternel étudiant », comme il se qualifie lui-même, aligne les spécialités sur son « CV condensé » (de trois pages !) : psychiatrie, radiologie, oncologie, médecine générale, etc. « Pour faire de la médecine légale, il faut être touche-à-tout, explique-t-il. Et les techniques évoluent très vite. J'ai le devoir de constamment me perfectionner. »

Au service des vivants

D'Agen à Toulouse, il forme des experts, des techniciens judiciaires, des acteurs médicaux... À Tarbes, il est responsable des consultations et des soins ambulatoires de la maison d'arrêt, lutte contre les violences faites aux femmes, s'investit pour la prévention de la délinquance... Mais s'il ne devait retenir qu'une seule des casquettes dont il s'est coiffé, le Dr Disteldorf n'aurait aucun mal à choisir. Sans hésitation : l'unité hospitalière de médecine légale de Tarbes.

Il ouvre ce service en 1990. Au programme : autopsies, mais aussi « consultations de violence ». Sur réquisitions judiciaires d'abord, ces consultations seront étendues en 2006 aux démarches spontanées. « Les personnes victimes d'agressions ou de violences peuvent venir me voir d'elles-mêmes. Je les reçois pendant près de deux heures, au bout desquelles je leur fournis un rapport sur leurs blessures, aussi bien physiques que psychologiques. » Ce travail minutieux, bien plus précis qu'un certificat médical établi par un généraliste, est très apprécié des magistrats. « Les rapports déterminent la gravité des faits et peuvent faire peser la balance dans le reste de la procédure. »

La vérité sous le scalpel

De par ses innombrables collaborations dans des affaires criminelles, Michel Disteldorf est devenu indissociable du paysage judiciaire local. Magistrats, policiers, gendarmes, juges, pas un jour sans un coup de fil au « maître légiste ». Entre les procès en assises, les reconstitutions de crimes et les découvertes de cadavres, son investissement frôle le sacrifice : « Je peux être appelé n'importe quand. Dans ce cas, il faut tout lâcher et foncer. » Divorcé et père de deux grands enfants, il a toujours fait passer son métier avant ses autres passions. Trop peu de temps pour son amour des voyages, de l'art, de la photographie. Ladrénaline, il la puise au quotidien dans sa « grande spécialité », la thanatologie. La science de la mort, au service de la justice. Pour lui, pas besoin de l'imagination fertile des scénaristes de séries américai-

nes ou d'un roman de Stephen King pour tutoyer les pires faits divers.

« L'évènement le plus fort de ma carrière a été de participer aux investigations suite à la catastrophe du Mont Sainte-Odile, en 1992. Entre 50 et 60 corps à identifier, parfois dispersés en dizaines de fragments après le crash de l'avion. » Des conditions extrêmes sur le terrain, le bruit, l'odeur, des températures frôlant les moins 15 degrés. Et une innovation mondiale : « C'était la première fois que les empreintes génétiques étaient utilisées pour des identifications de cadavres. » Bien plus que par l'hémoglobine, le légiste est fasciné par les avancées techniques.

Loin de considérer le corps comme un simple outil de travail, le Dr Disteldorf garde en tête l'extrême privilège et la confiance qui lui sont accordés. « Dans ce métier, il ne faut pas tomber dans l'empathie, sinon le travail serait mal fait. Ce n'est pas de l'indifférence, c'est du respect. Quand on nous demande d'autopsier un enfant de cinq ans, il faut se détacher de l'horreur, et le faire pour lui, pour ses parents. »

Grâce à son obsession du travail bien fait, le médecin légiste réussit toujours à apporter des éléments dans les affaires qui lui sont confiées. L'échec ? Il ne se l'autorise pas. De dessous leurs draps blancs, tous les fantômes dont il a croisé la route lui ont murmuré tout ou partie de leurs secrets. Et à 62 ans, pas question d'arrêter. Michel Disteldorf a encore beaucoup de morts à faire parler.

Violaine BADIE